

Clauses Particulières des ventes de bois de chauffage en bloc et sur pied

Forêt : Communale de Sainte-Croix-en-Plaine

Parcelle : Parcelle 33 (Lot 1 à 18)

Date de la vente : 06/12/2025 à 9H00 – Parvis de la Mairie

Conditions d'exploitation : coupe d'amélioration, de bois déperissant et de couronnes

Parcelles 33, sont à couper :

- Les arbres marqués **d'un point ou d'un trait** rose fluo.
- Les **couronnes** marquées du numéro du lot en orange fluo
- **Les arbres marqués en orange fluo matérialisant les lots ne doivent pas être coupés, SAUF s'ils portent également un marquage rose fluo.**

Autres consignes :

- **L'autorisation de se rendre sur la coupe pour commencer à couper dans les lots ne sera donnée que lorsque le chantier d'exploitation des bois d'œuvre sera terminé dans son entièreté.**
- L'incinération des branches est **interdite**. Elles seront mises en tas sur le parterre de coupe. Ne pas les entasser sur les taches de semis, les cloisonnements, les layons ou tout autre chemin d'accès.
- **Les arbres marqués d'un triangle inversé sont à conserver en raison de leur intérêt biologique.**
- L'exploitation est interdite les **dimanches, jours fériés et jours de chasse**.
- **L'empilage des piles** de bois est interdit contre les arbres non marqués à abattre.
- Les souches devront être rabattues au **plus près du sol**.
- La circulation des engins se fera **uniquement** sur les layons et les cloisonnements.
- Le débardage ne pourra s'effectuer que **par temps sec, gelé ou ressuyé**.
- Le volume des lots est donné à titre **estimatif** ; il n'y a aucune garantie de volume.
- Toute **infraction** à ce règlement et/ou toute **dégradation** des peuplements et/ou des sols pourra faire l'objet d'un **procès-verbal** conformément au code forestier et/ou au code de l'environnement et entraînera **une amende** ainsi qu'une obligation de **remise en état**.

Délai d'exploitation : 01/04/2026

Délai de vidange : 15/04/2026

Secours : Terrain de Football de Sainte-Croix-en-Plaine (COL 70)

Dates de battues : Lot de chasse n°1 : 07/12/2025-14/12/2025- 21/12/2025 -28/12/2025

Consulter <https://www.chasse-alsace-moselle.fr> / Commune : Sainte-Croix-en-Plaine / Battues de chasse / Lot n°

Technicien forestier territoriale

Baptiste Huet

